



Appel à communications

L'équipe de Recherche en Management Territoires-Firmes et Commerce

En collaboration avec

Le Laboratoire de Recherche en Management Territorial, Intégré et
Fonctionnel (LARMATIF) - ENCG Oujda

Et

Le Laboratoire en Management Logistique Gouvernance et Economie
Appliquée (MaLoGEA)- FSJES Tétouan

Et

Le laboratoire Innovation et Performance Territoriale- UM6P, Ben Guerir.

Organise

Un Colloque national

Sous le thème :

**L'économie circulaire :
Une transition incontournable au service du
développement durable des territoires**

Le 27 avril 2023

À l'École Nationale de Commerce et de Gestion
OUJDA-MAROC

PREAMBULE

Au cours de la dernière décennie, l'économie circulaire a de plus en plus retenu l'attention des décideurs politiques, des universitaires et des industriels. Cette nouvelle économie suit la logique selon laquelle les flux matériels linéaires des systèmes mondiaux de production et de consommation ne peuvent pas continuer sur leur trajectoire actuelle. D'une part, la nature rare des ressources non renouvelables, telles que la terre, les combustibles fossiles et d'autres matériaux et minéraux etc, montre clairement que les taux d'extraction actuels ne peuvent être maintenus indéfiniment. D'autre part, les niveaux élevés de production de déchets et d'émissions ont mis en évidence la capacité limitée de l'environnement à faire face aux déchets des systèmes de production et de consommation non durables actuels, qui visent à satisfaire les besoins de sociétés de plus en plus riches et exigeantes. Selon la Banque Mondiale (2018) « D'ici 2030, le monde devrait générer 2,59 milliards de tonnes de déchets par an. D'ici 2050, la production de déchets dans le monde devrait atteindre 3,40 milliards de tonnes ».

Modifier cette trajectoire soulève un certain nombre de défis difficiles à résoudre. Dans une société plus durable, les ressources doivent être utilisées de manière beaucoup plus efficace et efficiente, afin de fournir une valeur sociétale sur une plus longue période et avec un impact minimum sur l'environnement. Les défis consistent à concevoir et à mettre en œuvre des technologies, des politiques, des *business models* et de nouveaux modes de production et de consommation qui reposent sur un paradigme très différent de celui du mode de production et de consommation actuel. Les dirigeants mondiaux ayant compris la nécessité d'un changement de paradigme dans les systèmes de production et de consommation. De ce fait, des plans d'action pour une économie circulaire ont été adoptés dans plusieurs pays du monde.

L'économie circulaire s'articule autour de sept piliers : L'approvisionnement durable, l'écoconception, l'écologie industrielle et territoriale, l'économie de la fonctionnalité, la consommation responsable, l'allongement de la durée d'usage, le recyclage et valorisation des déchets. C'est en quelque sorte une mise en œuvre du principe de développement durable dans la stratégie de développement des territoires. Le développement des sept piliers de l'économie circulaire nécessite une bonne connaissance des ressources du territoire, ainsi que les acteurs en présence (entreprises, consommateurs, pouvoir public, etc.).

Plusieurs pays développés, émergents ou en développement (Chine, Inde, France...), se sont orientés récemment vers une stratégie d'économie circulaire en adoptant des stratégies et des plans économiques et politiques encourageant son enracinement dans les convictions et les comportements de tous les acteurs de la société. Le Maroc qui a été l'un des territoires pionniers au monde dans la mise en œuvre de politiques publiques visant à mieux protéger l'environnement, dans la mise en place d'une législation ambitieuse, en matière de développement durable. Dans ce contexte, le Royaume a inscrit « le droit à un environnement sain » dans la Constitution de 2011 et adopté la loi-cadre n°99-12 portant charte nationale de l'environnement et du développement durable, ainsi que plusieurs lois et décrets couvrant les domaines de l'eau, des forêts, des aires protégées, de l'air, des déchets solides, du littoral, etc. Cependant , pour réussir sa transition vers l'économie circulaire , le Royaume pourrait déployer des efforts importants afin d'atteindre les objectifs du développement durable .

L'adoption de ce modèle au Maroc affronte un ensemble de challenges qui nécessite des réponses innovantes. A ce propos, la mise en place d'un cadre réglementaire, d'un système institutionnel spécifique, de renforcement des instruments financiers, d'un système

d'information relatif aux données, d'un puissant écosystème innovant (la conviction du leadership des entreprises, les rôles des acteurs publics, l'attitude des consommateurs, l'effort de la société civiles...) sont nécessaires pour l'applicabilité de cette nouvelle économie.

A ce propos, il est important de souligner que dans son avis sur l'économie circulaire, le Conseil Economique Social et Environnera (CESE,2022) a publié une série de recommandations, notamment celles fixant des objectifs nationaux et régionaux de réutilisation des eaux usées, qui impliqueraient toutes les parties prenantes, pollueurs et utilisateurs. La mise en œuvre d'une économie circulaire au Maroc aura de nombreux avantages, entre autres, la création d'emplois directs et indirects, la réduction des coûts grâce à l'utilisation de déchets recyclés, la réduction des coûts liés aux émissions de carbone et une augmentation de la valeur des entreprises marocaines.

La présente manifestation vise à réunir un public aussi large que possible, en associant économistes et gestionnaires, académiciens et praticiens, acteurs publics et privés et société civile. Elle propose de réfléchir sur les stratégies à mettre en place et les acteurs à mobiliser afin d'instaurer et d'impulser l'économie circulaire dans le territoire marocain pour réaliser les paris du développement durable soient la conciliation entre la croissance économique, la cohésion sociale et la préservation des ressources naturelles.

Pour aborder cette thématique, les communications peuvent concerner l'un des axes suivants :

AXES NON EXHAUSTIFS :

1. Les fondements théoriques de l'économie circulaire.
2. L'économie circulaire entre potentiels et défis.
3. L'économie circulaire et le développement territorial.
4. La conception de modèles d'entreprise circulaires.
5. La gouvernance de l'économie circulaire.
6. Le financement de l'économie circulaire.
7. Le rôle de la digitalisation dans l'économie circulaire.
8. L'économie circulaire et les chaînes d'approvisionnement.
9. Le développement durable et les indicateurs de performance.
10. Le monde aux ressources limitées : Nouveaux modèles de production et de consommation.
11. Les rôles des entreprises en matière de conception et d'offre des produits et services innovants et durables.
12. Les entreprises, nouveaux modes de coopération pour l'économie circulaire.
13. Les nouveaux modèles de consommation au niveau des ménages.
14. L'économie circulaire au service de la transition énergétique.
15. L'expérience du développement de l'économie circulaire dans certains pays.
16. Le cadre institutionnel marocain en matière d'économie circulaire.
17. Le développement durable au Maroc : enjeux et défis.
18. Le nouveau modèle de développement marocain et l'économie circulaire.
19. Les entreprises marocaines et l'économie circulaire.
20. Les startups marocaines et attitude envers l'économie circulaire.
21. Les collectivités territoriales marocaines et recyclage des déchets.
22. L'université marocaine, développement durable et économie circulaire.

COMITÉ SCIENTIFIQUE :

- Mme. AMANSOU Saida, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda. Maroc
- Mme ALLALI Aicha, FPN, Université Mohamed 1er, Nador.
- M. BAHY Hicham, Université Mohammed VI Polytechnique, Ben Guerir.
- M. BELALIA Abdelmounim, ISCAE – Casablanca. Maroc.
- Mme. BENJANA Hajar, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda.
- M. BENJILALI Mohamed, Centre d'Orientation et de Planification de l'Éducation- Rabat
- Mme. BENNACEUR Asmae, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda.
- M. Mohammed DRARIS, FSJES, Université Mohamed 1er, Oujda.
- M. HAFIANE Mohammed Amine, FSJES, Université Mohamed 1er, Oujda.
- M. ECHATTABI Hicham, Université Cadi Ayyad, Marrakech.
- M. ESSAHLI Abdelghani, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda.
- M. EL AMINE Bouzid, professeur chercheur à la FPN, UMP, Oujda.
- M. EL MOIFEK Abbouh, FSJES, Université Ibn Zohr, Agadir. Maroc.
- M. ED-DAOU Mohammed, Faculté Polydisciplinaire, Errachidia, Université Moulay Ismail, Meknès. Maroc
- Mme. EL HAKMI Saliha, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda. Maroc.
- M. HASSANI Kamal, FSJES, Université Mohamed 1er, Oujda. Maroc.
- M. HILMI Driss, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda. Maroc.
- M. LAHMOUCHI Mohammed, Université Hassan 1er, Settat. Maroc.
- M. JABRI Abdelkarim, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda. Maroc.
- M. KHALFAOUI Aziz, ENCG, Université Hassan 1er, Settat. Maroc.
- M. KCHIRI Abdelmajid, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda.
- M. KISSAMI Rabah, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda. Maroc.
- M. MOKHTARI Abbas, FPN, Université Mohamed 1er, Nador. Maroc.
- Mme HASSANI Boutaina, FL, Université Mohamed 1er, Oujda.
- Mme. QARROUTE Sana, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda.
- M. RAJAA Mohammed, FSJES, Tétouan – Maroc.
- M. ZAHRAOUI Omar, FSJES, Université Mohamed 1er, Oujda.
- M. ZENASNI MOURAD, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda. Maroc.
- M. MAFAMAN Driss, FSJES, Université Mohamed 5, Rabat- Maroc.
- M. ZOUIRI Hassan, FSJES, Université Mohamed 5, Rabat- Maroc.

COMITÉ D'ORGANISATION :

COORDONNATEURS :

- M. ZENASNI Mourad, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda.
- M. JABRI Abdelkarim, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda.

MEMBRES DU COMITE D'ORGANISATION :

- M. BENJILALI Mohamed, Centre d'Orientation et de Planification de l'Éducation- Rabat
- M. JABRI Abdelkarim, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda.
- M. KISSAMI Rabah, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda.

- M. ZENASNI Mourad, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda.
- M. SOUHIR Mohamed, FS, Université Mohamed 1er, Oujda. Maroc.
- M. ELMANSOURI Younes, Doctorant, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda.
- Mme HASSANI Boutaina, FL, Université Mohamed 1er, Oujda.
- Mme AOUAD Ikram, Doctorante, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda.
- Mme, HACHLAF Fatima, Docteur, FSJES, Université Mohamed 1er, Oujda.
- M. SOUHAILI Mohamed, Doctorant, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda.
- Mme MAKRAN Najat, Doctorante, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda.
- M. JABRI Taha,, ENSEM, Casablanca, Maroc.
- Mme KARONI Ibtissam, Doctorante, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda.

PRINCIPALES ÉCHÉANCES :

01 mars 2023	Date limite de dépôt de résumé des propositions de communication
05 mars 2023	Notification aux auteurs des communications retenues
16 avril 2023	Remise de la version finale de la communication
20 avril 2023	Notification aux auteurs des communications retenues
27 avril 2023	Date de tenue de l'activité scientifique

MODALITÉS DE SOUMISSION :

Les auteurs doivent soumettre leurs communications en respectant les exigences suivantes :

- Document sous forme Fichier Word ;
- La première page de chaque article doit contenir le titre de la communication, les coordonnées des auteurs (nom, affiliation, adresse postale, adresse électronique, numéro de téléphone et fax) ;
- La deuxième page doit comporter un résumé (en français et en anglais/arabe, Maximum 10 lignes), ainsi qu'une liste de mots clés (Maximum 6 mots) ;
- Nombre de mots de l'article ne doit pas dépasser 7000 mots ;
- Ecriture avec Times New Roman en français et en traditional Arabic en arabe ;
- Taille de police 12 en français et 14 en arabe ;
- Interligne simple ;
- Les notes sont présentées par ordre numérique, placées en bas de page et signalées par des chiffres en surélevés (sans parenthèses) ;
- Les références bibliographiques doivent être classées par ordre alphabétique, chaque référence doit avoir été citée dans le texte. Ces références bibliographiques doivent se présenter comme suit :

Livre	NOM P. (année). <i>Titre : compléments au titre</i> . Lieu : Éditeur.
Articles de revues	Nom, A. (année), « Titre de l'article », Nom de la revue, vol. 24, n° 2, p. XX-XX.

Articles publiés dans les actes de congrès	Nom, A., Nom, B. (année), « Titre de l'article », Actes du XXe colloque de XXX, Ville, Pays, p. XXXX.
Chapitres ou articles publiés dans des livres	Nom, A., Nom, B. (année), « Titre du chapitre ou de l'article », dans Nom, C. (dir.), Titre du livre, Éditeur, chap. 14, p. XX-XX.
Documents électroniques	Auteur (année), « Titre du document », http://adresse complète (consulté le jour/mois/année).

FORMULAIRE DE CONTRIBUTION

Nom :
Prénom :
GSM :
E-mail :
Qualité du participant :
Établissement :
Titre de la communication :
Résumé de la communication :

SOUSSION

La communication doit être soumise à l'adresse **e-mail** suivante :

EC.ENCGO@gmail.com

Les meilleurs articles seront publiés dans la revue :

